



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**N° 2021-58**

**Objet : Délibération portant approbation du procès-verbal de la séance du 8 juillet 2021**

Conseillers en exercice	29		Pour	27
Conseillers présents	21		Contre	
Quorum	15			
Conseillers représentés	6	L'an 2021, le 20 octobre à 19h, les conseillers communautaires de la Communauté de communes « Les Coteaux Bordelais », légalement convoqués se sont réunis dans la salle des fêtes de Croignon, sous la présidence de Christian SOUBIE		
Suffrages exprimés	27			
Date de convocation	07/X/2021			
Date d'affichage	11/X/2021			

Sur proposition du Président, le Conseil élit son secrétaire de séance : **Patrick BONNIER**

Nom	Commune	Présent	Excusé, procuration à
Sandrine ALABEURTHE	Carignan de Bordeaux	X	
Florence ALLAIS	Fargues Saint Hilaire		Axelle BALGUERIE
Axelle BALGUERIE	Tresses	X	
Alain BARGUE	Bonnetan	X	
Jean-Antoine BISCAICHIPY	Tresses	X	
Patrick BONNIER	Croignon	X	
Hervé CAZENABE	Camarsac	X	
Christophe COLINET	Carignan de Bordeaux	X	
Céline DELIGNY - ESTOVERT	Pompignac		Hélène LE ROUX
Dominique DERUE	Bonnetan	X	
Roselyne DIEZ	Tresses	X	
Carlos FERREIRA DA SILVA	Sallebœuf	X	
Frédéric GARCIA	Fargues Saint Hilaire		Bertrand GAUTIER
Bertrand GAUTIER	Fargues Saint Hilaire	X	
Thierry GENETAY	Carignan de Bordeaux	X	
Laurent JANSONNIE	Carignan de Bordeaux	X	
Emmanuel KERSAUDY	Sallebœuf	X	
Catherine LAGEYRE	Tresses		Jean-Antoine BISCAICHIPY
Hélène LE ROUX	Pompignac	X	
Nathalie MAVIEL	Sallebœuf	X	
Frank MONTEIL	Carignan de Bordeaux	Abs	
Annie MUREAU LEBRET	Tresses	X	
Isabelle PASSICOS	Carignan de Bordeaux	X	
Natalie ROCA	Fargues Saint Hilaire	Abs	
Gérard SEBIE	Pompignac		Patrick BONNIER
Marie Jeanne SOKOLOVITCH	Camarsac	X	
Christian SOUBIE	Tresses	X	
Christophe VIANDON	Tresses	X	
Loïc VIDAL	Pompignac		Emmanuel KERSAUDY

Affiché, le

22 OCT. 2021

N° 2021-58

**Objet : Délibération portant approbation du procès-verbal de la séance du 8 juillet 2021**

Vu le Code général des collectivités territoriales

Rapport de synthèse :

Le conseil communautaire doit procéder à l'approbation du procès-verbal de la séance précédente.

L'approbation ne donne pas lieu à engagement de discussion. Les membres du Conseil communautaire ne peuvent intervenir à cette occasion que pour une rectification à apporter au procès-verbal. La rectification éventuelle est enregistrée au procès-verbal suivant.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire vote et approuve à l'unanimité des suffrages exprimés le procès-verbal de la séance du 8 juillet 2021 qui a été communiqué à l'ensemble des membres de l'Assemblée.

Le Président :

- Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux, 9 rue Tastet, 33000 Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le Représentant de l'Etat
- Le Tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

Fait à Tresses, le 20 octobre 2021

Le Président  
Christian SOUBIE

Pour extrait conforme

**PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
 EN DATE DU 8 JUILLET 2021**

L'an 2021, le 8 juillet à 20h15, les membres du Conseil communautaire de la communauté de communes « Les Coteaux Bordelais » légalement convoqués en urgence se sont réunis à la salle de l'Odyssée à Carignan de Bordeaux, sous la présidence de Christian Soubie.

Il est procédé à l'appel et constaté :

Nom	Commune	Présent	Excusé, procuration à
Sandrine ALABEURTHE	Carignan de Bordeaux	X	
Florence ALLAIS	Fargues Saint Hilaire	X	
Axelle BALGUERIE	Tresses		
Alain BARGUE	Bonnetan	X	
Jean-Antoine BISCAICHIPY	Tresses		Roselyne DIEZ
Patrick BONNIER	Croignon	X	
Hervé CAZENABE	Camarsac		
Christophe COLINET	Carignan de Bordeaux	X	
Céline DELIGNY - ESTOVERT	Pompignac		
Dominique DERUE	Bonnetan		
Roselyne DIEZ	Tresses	X	
Carlos FERREIRA DA SILVA	Sallebœuf		Nathalie MAVIEL
Frédéric GARCIA	Fargues Saint Hilaire		Bertrand GAUTIER
Bertrand GAUTIER	Fargues Saint Hilaire	X	
Thierry GENETAY	Carignan de Bordeaux	X	
Laurent JANSONNIE	Carignan de Bordeaux	X	
Emmanuel KERSAUDY	Sallebœuf	X	
Catherine LAGEYRE	Tresses	X	
Hélène LE ROUX	Pompignac		
Nathalie MAVIEL	Sallebœuf	X	
Frank MONTEIL	Carignan de Bordeaux		
Annie MUREAU LEBRET	Tresses	X	
Isabelle PASSICOS	Carignan de Bordeaux	X	
Natalie ROCA	Fargues Saint Hilaire		
Gérard SEBIE	Pompignac		
Marie Jeanne SOKOLOVITCH	Camarsac	X	
Christian SOUBIE	Tresses	X	
Christophe VIANDON	Tresses		Annie MUREAU LEBRET
Loïc VIDAL	Pompignac		

Le quorum étant atteint, le Président ouvre la séance.

Le Président remercie le maire de Carignan de Bordeaux d'accueillir le conseil communautaire dans sa commune.

Le conseil communautaire désigne Thierry Genetay en tant que secrétaire de séance.

**Ordre du jour :**

	Objet	N°
1	<p><b>Validation du recours à l'urgence</b></p> <p>Le Président expose les motifs qui l'ont conduit à convoquer en urgence, dans le respect des dispositions du Code général des collectivités territoriales, le conseil communautaire.</p> <p>Le Président indique que Madame la Préfète a signifié lundi 5 juillet que la candidature de la Communauté de communes « les Coteaux Bordelais » était retenue dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt « Conseiller numérique ». Dans son courrier de notification la Préfète précise que la Communauté de communes doit avoir procédé au recrutement au plus tard le 31</p>	

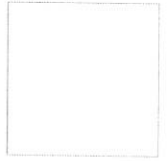
	<p>août. Or, pour pouvoir procéder au recrutement, il est nécessaire au préalable de créer un contrat de projet. Ce calendrier impose de réunir le conseil communautaire au plus.</p> <p>Par ailleurs, Axelle Balguerie a signifié le même jour par mail à la Communauté de communes sa volonté de modifier la composition de certaines commissions suite à la démission d'un conseiller municipal d'opposition à Tresses. Pour permettre aux commissions de fonctionner durant l'été, il est utile de procéder immédiatement à ces adaptations</p> <p>Le Président invite le Conseil communautaire à discuter du recours à l'urgence.</p> <p>Le Conseil communautaire approuve à l'unanimité des suffrages exprimés le recours à l'urgence.</p>	
2	<p><b>Délibération portant création d'un poste de conseiller numérique</b></p> <p>Le Président invite Christophe Colinet, délégué de la Communauté de communes « les Coteaux Bordelais » auprès de Gironde numérique, à présenter le projet de délibération.</p> <p>Christophe Colinet souligne que la Communauté de communes et son CIAS souhaitent renforcer et promouvoir les actions pour l'inclusion numérique en faveur des habitants des 8 communes. Dans ce cadre, il précise que la Communauté de communes a candidaté à l'appel à manifestation d'intérêt « conseiller numérique » qui a pour objectif de former les citoyens aux usages quotidiens du numérique, d'accompagner les citoyens dans leur accès aux droits afin de leur permettre de réaliser des démarches administratives en ligne de manière autonome et de sensibiliser aux enjeux du numérique et favoriser des usages citoyens.</p> <p>Christophe Colinet se félicite que la Préfète ait retenu (le 5 juillet) le projet de la Communauté de communes mettant en avant la mobilité sur les communes. Christophe Colinet met en avant le calendrier serré du recrutement qui doit se faire avant le 1<sup>er</sup> septembre.</p> <p>Christophe Colinet indique qu'il est proposé de créer un poste de contractuel de projet de catégorie C pour 2 ans. Il précise que la personne recrutée disposera de temps de formation et que l'Etat apporte une aide de 50 000 € sur la période.</p> <p>Le Président remercie le rapporteur et invite le conseil communautaire à prendre part aux débats.</p> <p>Marie-Jeanne Sokolovitch souligne l'intérêt de ce dispositif pour lutter contre l'exclusion numérique qui peut exister sur le territoire de la Communauté de communes « les Coteaux Bordelais ».</p> <p>Florence Allais souhaite savoir si le conseiller numérique se déplacera sur les communes. Le Président lui précise qu'il s'agit d'un des points essentiels du projet déposé par la Communauté de communes.</p>	2021-47






	Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire vote et approuve à l'unanimité des suffrages exprimés le projet présenté.											
3	<p><b>Délibération portant désignation complémentaire de membres des commissions permanentes thématiques de la communauté de communes « Les Coteaux Bordelais »</b></p> <p>Le Président indique les évolutions de la composition des commissions proposée suite à la démission de Anne Sophie Quintard, conseillère municipale d'opposition à Tresses.</p> <table border="1" data-bbox="252 660 1241 824"> <thead> <tr> <th>Commission</th> <th>Candidats</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>« Biodiversité, espaces sensibles, GEMAPI »</td> <td>Axelle BALGUERIE</td> </tr> <tr> <td>« Plan communautaire des déplacements, mobilités »</td> <td>Benoît HAYET</td> </tr> <tr> <td>Valorisation du patrimoine touristique et randonnées</td> <td>Benoît HAYET</td> </tr> <tr> <td>Politiques et évènements sportifs</td> <td>Axelle BALGUERIE</td> </tr> </tbody> </table> <p>Le Conseil communautaire valide à l'unanimité ce point.</p>	Commission	Candidats	« Biodiversité, espaces sensibles, GEMAPI »	Axelle BALGUERIE	« Plan communautaire des déplacements, mobilités »	Benoît HAYET	Valorisation du patrimoine touristique et randonnées	Benoît HAYET	Politiques et évènements sportifs	Axelle BALGUERIE	2021-48
Commission	Candidats											
« Biodiversité, espaces sensibles, GEMAPI »	Axelle BALGUERIE											
« Plan communautaire des déplacements, mobilités »	Benoît HAYET											
Valorisation du patrimoine touristique et randonnées	Benoît HAYET											
Politiques et évènements sportifs	Axelle BALGUERIE											

La séance est levée à 20h25.

# Bordereau de signature

## Délibération portant approbation du procès-verbal de la séance du 8 juillet 2021



Signataire	Date	Annotation
ws Coteaux Bordelais, <i>Parapheur Coteaux Bordelais</i> ws	21/10/2021	
Michaël Ristic, <i>Parapheur DGS</i> <i>Coteaux Bordelais</i>	21/10/2021	
Christian Soubie, <i>Parapheur</i> <i>Président Coteaux Bordelais</i>	21/10/2021	  Certificat au nom de <u>Christian SOUBIE</u> (Maire, COMMUNE DE TRESSES), émis par <u>ChamberSign France CA3 NG Qualified eID</u> , valide du 14 avr. 2021 à 11:06 au 14 avr. 2024 à 11:06.
<i>Parapheur Coteaux Bordelais</i> ws		

Dossier de type : Actes // Coteaux\_Bordelais\_DGS\_Président